



# COMMUNIQUÉ

## AUGUST DEBOUZY AUX CÔTÉS DE SIPROMAD-THOMSON BROADCAST POUR L'ACQUISITION DE GATESAIR

Droit fiscal Restructurations | 26/09/22 | Gilles August Valéry Denoix de Saint Marc Xavier Rohmer



Le cabinet August Debouzy a conseillé le groupe Sipromad-Thomson Broadcast, fabricant français de systèmes de transmission de télévision et de radio, dans l'acquisition du leader américain de la radiodiffusion GatesAir, société en portefeuille du fonds d'investissement spécialisé dans la technologie, The Gores Group.

Il s'agit de la première acquisition du groupe Sipromad-Thomson Broadcast aux Etats-Unis.

Depuis plus de 100 ans, GatesAir est une entreprise spécialiste de la radiodiffusion qui commercialise des solutions permettant aux diffuseurs de créer et diffuser des contenus multimédias. La société américaine a récemment connu une forte croissance et s'est engagée dans le *North America Spectrum Repack program*, permettant de répondre à la demande croissante d'accès haut débit sans fil en Amérique.

Basé à Paris, le groupe Thomson Broadcast, filiale du groupe malgache Redland-Sipromad présidé par Ylias Akbaraly, est l'un des acteurs majeurs de la radiodiffusion avec 50 000 installations d'équipements dans plus de 170 pays. Reconnu pour son innovation, le Groupe contribue à façonner le marché mondial de la transmission radio avec plus de 50 brevets déposés.

Ce rapprochement s'inscrit dans un projet d'union de deux acteurs complémentaires pour donner naissance au leader mondial des solutions de transmission de radiodiffusion grâce à la création d'une plateforme globale avec des capacités en matière d'innovation renforcées et un portefeuille de solutions élargi.

August Debouzy a conseillé le groupe Sipromad-Thomson Broadcast avec une équipe composée de Gilles August (associé fondateur) et Valéry Denoix de Saint Marc (associé) sur les aspects transactionnels de droit français, Xavier Rohmer (associé) et Emilie Lecomte (counsel) sur les aspects de fiscalité et de structuration.

Les aspects transactionnels US ont été suivis par François Peyrot (Peyrot & Associates Law Firm).

---